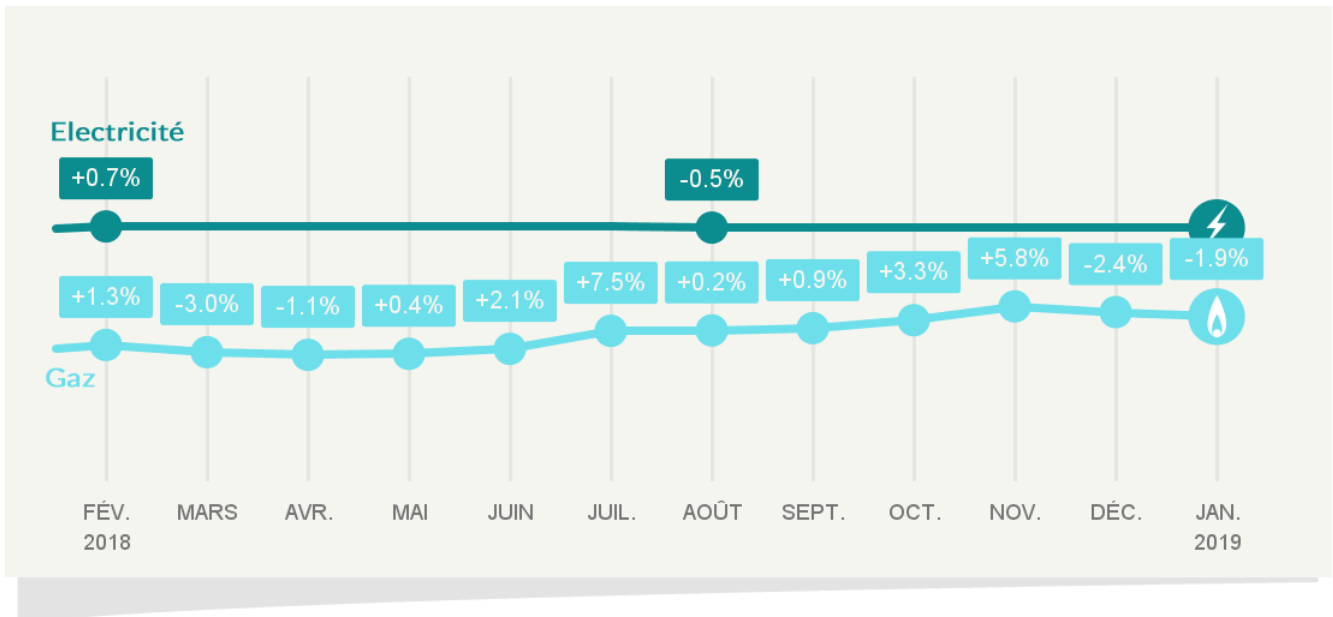


Actualité



## Baisse du prix du gaz naturel le 1er janvier 2019

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le prix des offres de gaz naturel aux tarifs réglementés d'ENGIE\* baisse de 1,9%.

> Voir la [délibération de la Commission de régulation de l'énergie](#)

Il s'agit d'un taux moyen. L'évolution peut être différente selon votre utilisation du gaz (baisse limitée à 0,6% si vous utilisez le gaz uniquement pour la cuisson).

Si vous avez un contrat à prix de marché fixe, cela n'a pas d'influence. En effet, ces tarifs sont bloqués pour une durée de 1 an, 2 ans ou 3 ans selon les contrats.

Pour m'aider à **comparer les différentes offres proposées par les fournisseurs**, je consulte [notre fiche et notre vidéo](#), avant d'utiliser [notre comparateur](#).

Pour mesurer l'évolution du montant de votre facture annuelle depuis 2008, j'utilise :

- > [La calculatrice « Evolution du prix du gaz »](#)
- > [La calculatrice « Evolution du prix de l'électricité »](#)

En janvier 2019, la hausse prévue de la TICGN (Taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel) est annulée. Son montant reste fixé à 0,00845 €/kWh.


Pour plus de détails sur les **taxes appliquées à l'électricité et au gaz naturel** : [Cliquez ici](#)

Par ailleurs, le ministère de la Transition écologique a annoncé que les tarifs réglementés n'augmenteraient pas au cours de l'hiver 2018-2019.

Pour le gaz naturel, un [communiqué de presse du 28 décembre 2018](#) précise que les tarifs réglementés de gaz d'ENGIE seront stables ou en baisse jusqu'au 30 juin 2018.

*\* Si j'ai un contrat au tarif réglementé dans les 5% de communes gérées par une entreprise locale de distribution (Gaz de Bordeaux, Gaz et Electricité de Grenoble...), l'évolution tarifaire peut être différente.*

*Le graphique d'évolution sur cette page tient compte des évolutions des tarifs réglementés TTC (évolution des tarifs HT et évolution des taxes).*

 Pour tout savoir sur mes démarches et mes droits :  
Je consulte le site internet [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) ou je contacte le **0 800 112 212** Service & appel gratuits